



<https://www.agenda-2030.fr/>

Sortons du bois, ou pas...(44)



LOGNE ET GRAND-LIEU

Association : CPIE Logne et Grand Lieu (44)

Objectifs :

- Repérer et identifier les sites riches en ressource bois non valorisée afin de les préserver.
- Compléter les connaissances concernant la ressource bois.
- Réintégrer le « déchet » bois délaissé dans le circuit des matières premières tout en trouvant un moyen de le valoriser.
- Recenser sur trois communes, les disponibilités en bois au niveau de la gestion des haies et évaluer le devenir de ce bois.

Historique :

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Logne et Grand-Lieu intervient sur un territoire interrégional très dynamique, se positionnant à la fois sur le SCoT du Pays de RETZ et le SCoT du Haut Bocage Vendéen. En 2013, le CPIE a constaté que, malgré un territoire dense en haies, une partie de cette ressource naturelle a été oubliée. Elle correspond à ce que l'on appelle le bois délaissé. Il s'agit du bois tombé à terre, flottant dans les rivières, issu de l'entretien des haies bocagères. C'est pour cela que le CPIE a répondu à l'appel à projet EEDD (Éducation à l'Environnement au Développement Durable) de DREAL- ADEME en 2014 afin de mener une étude sur la réintégration et la valorisation de la ressource bois délaissé.

Actions mises en place :

Les différentes étapes de mise en place du projet :

- Étape 1 : Le recueil des données
 - 1. Travail bibliographique pour comprendre les concepts et ainsi acquérir des connaissances relatives à la valorisation des déchets de bois grâce au compost ou au paillage.
 - 2. Élaboration d'un questionnaire pour les acteurs locaux du bois afin d'identifier les ressources en bois délaissé, leur rôle pour la biodiversité et la gestion de ces ressources sur trois communes.

- 3. Enquête auprès des seize acteurs (gestionnaires, utilisateurs et habitants) sur les perceptions locales, les besoins et les usages actuels et ancestraux de ce bois. Cela permet d'obtenir des informations précises et pertinentes, pour formuler un diagnostic clair et fiable.
- Étape 2 : L'étude de faisabilité permet de trouver une alternative à la filière bois-énergie. Elle s'est faite sur le territoire de la CCLAM (Communauté de Communes de la Loire-Atlantique : Communes de Legé, Touvois et Corcoué-sur-Logne). Elle a permis de mettre en évidence l'absence de gestion des haies et boisements. Tout le bois estimé n'est pas valorisé d'une seule manière. Par exemple, le bois de diamètre supérieur à 10 cm est valorisé en bois-énergie et le bois de diamètre inférieur à 10 cm servira pour d'autres domaines.
 - 1. Solutions techniques :
 - Broyeuse : elle joue le rôle de défibreuse ce qui augmente la surface de contact avec les bio-déchets du composteur facilitant ainsi la dégradation de l'apport fibreux.
 - Déchiqueteuse : un couteau vient trancher le bois ce qui va donner un produit similaire à des copeaux. Le résultat est de meilleure qualité mais coûte beaucoup plus cher.
 - 2. Solutions économiques. la solution la plus adaptée à ce moment-là semblait être le broyage, car elle répond au mieux aux enjeux économiques et techniques pour la valorisation du bois de la déchetterie. Cependant, elle reste précaire et n'est satisfaisante ni pour les agriculteurs ni pour la CCLAM.
- Étape 3 : La sensibilisation des acteurs :

Il faut communiquer afin que les usagers comprennent les tenants et aboutissants du projet.

 - 1. Sortie sur les bords de Logne
 - 2. Atelier bois d'œuvre

Perspectives :

- Extrapoler les résultats de l'étude pour les mettre en application dans les six CC du Pays de Retz ayant les mêmes caractéristiques bocagères et climatiques ce qui contribuera au développement de l'économie circulaire et des circuits courts. Non réalisé.
- Organiser un colloque, ouvert au grand public, présentant les résultats de l'étude et les axes potentiels de valorisation. Ce colloque s'est tenu à Machecoul en décembre 2016. Il a réuni environ 80 personnes (élus, agriculteurs, associations, riverains...). Réalisé
- Organisation d'une filière pour le bois de plus gros diamètre, le but étant de développer de nouveaux axes de valorisation potentiels pour le Bois Bûche (vers une AMAP – Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne « Bûches »), les fagots (allume feu ancestral), le bois d'œuvre (relocaliser la fabrication du mobilier urbain), le bois d'art (coutellerie de Grand Lieu). L'arrêt des brûlages de déchets verts a entraîné (c'est constaté partout) un accroissement des apports en déchetteries. Par ailleurs, la plupart des élagueurs professionnels sont maintenant équipés de broyeurs bien adaptés pour obtenir à partir de coupe un broyat intéressant à la fois pour du paillage et du compostage collectif.

Partenaires :

- DREAL– ADEME ;
- Atlanbois ;

- Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) ;
- Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) bois énergie 44 ;
- Établissement et Services d'Aides par le Travail (ESAT) de Legé ;
- Collège Condorcet.

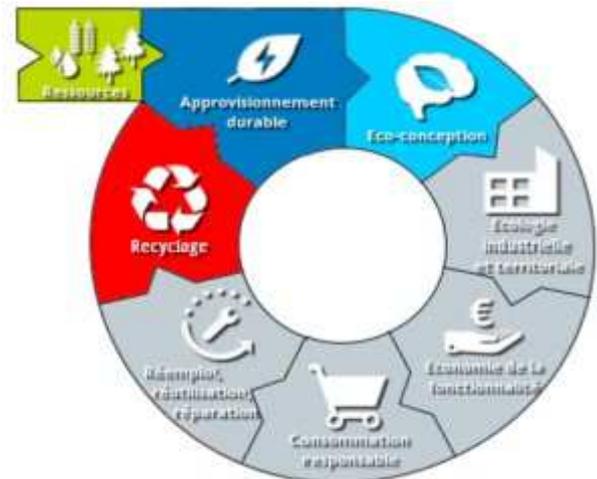
Coût et financements :

- Coût global : 6 173,21 €
- Financements :
 - ADEME : 6 000 €
 - Autofinancement : 173,21 €

Contact :

Mme Sabrina DONGER

- Chargée de missions biodiversité
- sabrina.donger@cpie-logne-et-grandlieu.org
- Tel : 02 40 05 92 31



Appel à projet EEDD de 2014